



Décision à l'égard du Programme de financement des participants de la CCSN

Demande de renouvellement de permis des Laboratoires Nucléaires Canadiens pour les Laboratoires de Chalk River



PFP

Programme de financement
des participants

Le 7 avril 2016



Décision de la CCSN relative à l'octroi d'un financement aux participants concernant la demande de renouvellement de permis des Laboratoires Nucléaires Canadiens pour les Laboratoires de Chalk River

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a annoncé le 15 décembre 2015 qu'elle offrait jusqu'à 25 000 \$ au titre du Programme de financement des participants (PFP) pour aider les membres du public, les groupes autochtones et les autres parties intéressées à examiner la demande de renouvellement de permis des Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) pour les Laboratoires de Chalk River et les documents connexes, ainsi qu'à envoyer des commentaires à la Commission. Les participants avaient jusqu'au 29 janvier 2016 pour soumettre une demande de financement à la CCSN.

Contexte

La CCSN a offert une aide financière pour :

- obtenir des renseignements nouveaux, distincts et utiles au moyen d'interventions éclairées et pertinentes au sujet à l'étude
- aider les parties intéressées à examiner la demande de renouvellement de permis des LNC et à envoyer des commentaires à la Commission

Un comité d'examen de l'aide financière (CEAF) indépendant de la CCSN a été formé pour examiner les demandes d'aide reçues par l'administrateur du PFP de la CCSN, et pour formuler des recommandations destinées à la CCSN sur l'octroi d'un montant maximal de 25 000 \$ aux demandeurs admissibles.

Les membres du CEAF étaient :

- Guy Riverin, expert en évaluation environnementale et fonctionnaire fédéral à la retraite
- Heather Jarrett, experte en évaluation environnementale et fonctionnaire fédérale à la retraite
- Bruce Young, directeur à la retraite de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale

Le CEAF a examiné les trois demandes de financement reçues par la CCSN, pour lesquelles un montant total de 22 419,10 \$ a été demandé.

Admissibilité et critères relatifs au financement

Pour en savoir plus sur le financement des participants et ses modalités, y compris des détails sur l'admissibilité et les critères de financement, veuillez lire le [*Guide du Programme de financement des participants*](#).

Décision de la CCSN à l'égard du financement des participants

La CCSN a examiné attentivement les recommandations du CEAF concernant l'octroi du financement aux participants dans le dossier de demande de renouvellement de permis des Laboratoires Nucléaires Canadiens pour les Laboratoires de Chalk River. Elle a approuvé un remboursement allant jusqu'à 14 710 \$ en aide financière aux bénéficiaires figurant ci-dessous :

Demandeur	Montant maximal du financement disponible
Women in Nuclear	5 000 \$
Concerned Citizens of Renfrew County	5 210 \$
Association canadienne du droit de l'environnement	4 500 \$
TOTAL	14 710 \$

Renseignements additionnels : Adam Levine, administrateur du Programme de financement des participants, Commission canadienne de sûreté nucléaire (613-947-6382 ou pfp@cnsccsn.gc.ca)